



Regio Basiliensis

POINT DE VUE REGIO N° 22

14 octobre 2020

Accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE : éprouvée, indispensable et pertinente

À l'occasion de la votation du dimanche 27 septembre, le peuple suisse s'est de nouveau exprimé en faveur de la voie bilatérale entre la Suisse et l'UE, ainsi que de la libre-circulation des personnes. La Regio Basiliensis salue cette décision claire, car la libre-circulation des personnes est un élément-clé pour l'économie, la formation, la science et la culture en Suisse du Nord-Ouest. À présent, il convient de sécuriser et de développer cette voie pour préparer l'avenir.

Les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE sont le fondement sur lequel la Suisse a bâti ses relations avec l'UE après avoir refusé de rejoindre l'Espace économique européen (EEE) en 1992. Ils sont en vigueur depuis 2002. Pour l'économie et la science, ils ont ouvert de nouvelles possibilités sur des marchés autrefois fermés, notamment pour certains produits agricoles, le trafic aérien et terrestre, la coopération dans le domaine de la recherche et les commandes publiques.

La croissance économique supérieure à la moyenne enregistrée ces dernières années dans la région est également à mettre au crédit des accords bilatéraux. Grâce au libre-échange transfrontalier de marchandises et de services avec l'UE, ainsi qu'au recrutement de professionnels facilité par la libre-circulation des personnes, des augmentations de production ont été enregistrées, lesquelles ont contribué à la croissance conjoncturelle. Dans leur sillage, de nombreux emplois ont été créés dans la région de Bâle et des emplois existants ont été préservés. La forte attractivité de la région dans les secteurs de la recherche, des sciences du vivant et de la logistique a incité de nouvelles entreprises à s'y implanter. Les secteurs du bâtiment, des services et du commerce de détail ont également profité de cette croissance économique.

La science et la recherche en Suisse du Nord-Ouest ont elles aussi bénéficié de la libre-circulation des personnes, car elle permet l'établissement de réseaux et les échanges au-delà des frontières. Le rapprochement des universités de



Contact :

Regio Basiliensis
Dr Manuel Friesecke
Secrétaire général
Tel. 061 915 15 15
E-Mail: info@regbas.ch

Strasbourg, Bâle, Mulhouse-Colmar, Fribourg et Karlsruhe dans le cadre d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) nommé Eucor – The European Campus a renforcé le rayonnement international des cinq universités et du site de recherche et de formation du Rhin supérieur. Il propose aux étudiants, aux chercheurs, aux doctorants, aux professeurs et aux collaborateurs d'innombrables possibilités passionnantes, notamment des projets novateurs, tels que le « Quantum Computing » (calcul quantique).

Au travers des accords bilatéraux, la Suisse régit à moyen terme ses relations avec l'Union européenne dans des secteurs majeurs. Pour la Suisse, il est crucial d'entretenir des relations stables avec ce partenaire essentiel. La pandémie de coronavirus nous l'a rappelé dernièrement et a clairement souligné le rôle central de l'accord-cadre institutionnel pour l'organisation future des relations entre la Suisse et l'UE.

Ces dernières années, à plusieurs reprises, le peuple suisse a réaffirmé, renforcé et développé la voie bilatérale avec l'UE à travers les urnes. Pour la région de Bâle, qui entretient des relations politiques, économiques, culturelles et sociales fortes au-delà des frontières nationales, ces étapes d'intégration sont vitales. Après l'adhésion réitérée du peuple suisse à la libre-circulation des personnes et aux accords bilatéraux le 27 septembre 2020, nous attendons des opposants à ces principes non seulement qu'ils respectent la décision du peuple, mais aussi qu'ils formulent des suggestions constructives au sujet de la politique européenne.

Par conséquent, il convient à présent de trouver un moyen de renforcer et de poursuivre la voie bilatérale avec tous les partenaires, partisans comme détracteurs. En tant que centre de compétences suisse pour la coopération transfrontalière, la Regio Basiliensis entend bien y contribuer.